



Commune de Feillens

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de présents : 16

Votants : 20 (M. Cariller a donné pouvoir à G. Dumas, N. Chanut a donné pouvoir à D. Vaissaud, J. Desnoyer a donné pouvoir à B. Chambard, C. Renoud-Lyat a donné pouvoir à A. Delalande).

Date de convocation : 2 septembre 2022

L'an deux-mille-vingt-deux et le huit septembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de FEILLENS s'est réuni au nombre prévu par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET, Maire.

Présents : Mmes Boyer L., Duby R., Gonod S., Joly E., Mendes F., Poli V., et MM BillouDET G., Chambard B., Condemine J-P., Delalande A., Dumas G., Favre C., Gonod JY., Goyon F., Monterrat G., Vaissaud D.

Excusés : Mmes Carillier M. (a donné pouvoir à Dumas G.), Chanut N. (a donné pouvoir à Vaissaud D.), Desnoyer J. (a donné pouvoir à Chambard B.), Renoud-Lyat C. (a donné pouvoir à Delalande A.), Verne O. et MM Bornarel R., De Crombrughe M.,

Secrétaire de séance : Françoise Mendes

Objet : Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2021

Conformément aux articles L2224-5, D 2224-1 à 5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Ce rapport contient une présentation technique du service, un rappel de la tarification, une analyse des indicateurs de performance, et des indications sur le financement de l'investissement.

Mis à la disposition du public, il doit également être présenté au Conseil Municipal avant le 31 décembre 2022.

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Pour copie conforme
Le Maire



Guy BILLOUDET

Vice-Président du Conseil Départemental aux routes et aux mobilités
Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône

Affiché le
Le Maire,